

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus	
CAHORS — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 50	PARIS — D.	2 ^h 30	9 ^h 30	7 ^h 30	CAHORS — D.	4 ^h 45	11 ^h 15	5 ^h 25	TOULOUSE D.	5 ^h 20	9 ^h 30	3 ^h 30	CAHORS — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercuès	6 41	1 14	6 6	— Express	8			Sept-Ponts	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX	7 40	10 49	4 54	Cabessut, halte	7 48	11 40	5 18	Lamadelle	7 50	11 44	5 21
Parnac	6 54	1 25	6 19	BORDEAUX	5 45	8 55	15	Lalbenque	5 20	11 39	6 11	Montauban D.	7 25	10 35	4 40	Arcambal	8	11 54	5 28	Toirac	8 10	12 8	5 34
Luzach	7 3	1 34	6 28	M.-Libos — D.	8 40	9 3	15	Montpezat	5 31	11 52	6 25	Fonneuve	7 40	10 49	4 54	Vers	8 11	12 15	5 38	Montbrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Castelfranc	7 31	1 59	6 58	Fumel	8 48	9 3	15	Borcelon	5 45	12 6	6 42	Saint-Géry	8 18	12 18	5 44	Saint-Géry	8 18	12 18	5 44	Cajarc	8 31	12 42	5 58
Puy-Evéquas	7 43	2 8	7 8	Duravel	9 1	9 16	16	Causade	5 55	12 16	6 56	Comtuché	8 34	12 55	6	St-Martin-Lab.	8 42	1 13	6 6	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Duravel	7 43	2 8	7 8	Puy-Evéquas	9 19	9 26	26	Realville	6 5	12 25	7 8	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	St-Cirg, halte	9 3	1 36	6 18	St-Martin-Lab.	9 3	1 36	6 18
Sotirac-Toirac	7 53	2 18	7 18	Gastelfranc	9 34	4 5	9 52	Albas	6 13	12 34	7 18	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 23	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 23	Conduché	9 11	1 45	6 38
Fumel	8 6	2 29	7 32	Luzach	9 47	4 19	10 6	Fonneuve	6 22	12 43	7 28	Cajarc	9 17	1 50	6 36	Cajarc	9 17	1 50	6 36	Saint-Géry	9 25	2 12	6 51
M.-Libos — A.	8 13	2 35	7 39	Parnac	9 57	4 30	10 17	Montauban A.	6 39	1	7 45	Montbrun, hal.	9 33	2 23	6 51	Montbrun, hal.	9 33	2 23	6 51	Vers	9 34	2 29	7
BORDEAUX	3 51	8 11	2	Mercuès	10 9	4 43	16 29	Ciencrac	9 42	12 30	6 35	Toirac	9 44	2 36	7 1	Toirac	9 44	2 36	7 1	Arcambal	9 44	2 45	7 9
PARIS — Ar.	11 46	4 18	2 49	CAHORS — A.	10 25	5 1	10 47	Sept-Ponts	9 42	12 30	6 35	Lamadelle	9 58	3 8	7 14	Cabessut, halte	9 58	3 8	7 14	Cabessut, halte	9 58	3 9	7 22
								TOULOUSE A.	8 25	3 55	9 41	CAPDENAC A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS — A.	10 6	3 20	7 31	CAHORS — A.	10 6	3 20	7 31

Cahors, le 5 Mars.

RETOUR AUX IDÉES MODÉRÉES

La victoire remportée dimanche par M. Rodat dans l'Aveyron et par M. Vignancour dans les Basses-Pyrénées est un signe caractéristique du revirement d'opinion qui se produit en province en faveur des idées républicaines modérées. Voilà deux départements qui, au 4 octobre 1885, avaient élu des monarchistes : dans les Basses-Pyrénées la liste républicaine avait été distancée de 3,000 voix par la liste dite conservatrice ; en 1887, M. Vignancour, républicain modéré, l'emporte de plus de 12,000 suffrages sur son concurrent monarchiste. Dans l'Aveyron, la défaite des candidats de gauche avait été beaucoup plus éclatante encore : un écart de 12,500 voix séparait la tête de leur liste de la queue de la liste monarchiste. Dimanche, le candidat républicain n'a même pas rencontré d'adversaire. Son nom est sorti de l'urne, inscrit sur 35,000 bulletins.

Dans ces deux départements le parti républicain a eu le bon sens de confier la défense de ses idées à des hommes modérés. M. Vignancour, il est vrai, a fait en 1881, une profession de foi entachée de radicalisme ; mais dans son programme de 1887, il reconnaît loyalement la nécessité de revenir à une politique libérale. Pour M. Rodat, il a toujours été un républicain modéré, si modéré même que les avancés de son parti l'avaient jugé, il y a dix-huit mois, indigne de figurer sur la liste de gauche. Instruits par l'expérience, ceux qui l'avaient exclu de son parti ont, cette fois, preuve de

sagesse en concentrant leurs voix sur son nom.

Le résultat de la double élection législative de dimanche est un heureux symptôme en faveur de celle qui doit avoir lieu le 20 mars dans le Pas-de-Calais. Le succès de la candidature de M. Ribot qui vient d'être unanimement acclamée à Saint-Pol par les députés républicains, suivra, nous n'en doutons pas, le succès de M. Rodat et de M. Vignancour. La droite n'opposera même pas, dit-on, de concurrent à M. Ribot, de même qu'elle n'en a pas opposé à M. Rodat. En s'abstenant à combattre des candidats du caractère et de la fermeté de ceux dont nous parlons, elle fait preuve d'esprit politique. Ce n'est pas nous qui raillerons, comme un témoignage d'impuissance, l'abstention où elle se réfugie en présence d'un républicain modéré. Il faut, au contraire, féliciter les conservateurs de comprendre que des députés comme MM. Ribot et Rodat sont une garantie pour leurs intérêts, et qu'ils sauront surtout les protéger plus efficacement contre l'extrême gauche que les monarchistes intransigeants prêts à s'allier aux pires radicaux pour perpétuer le désordre et le gâchis.

Nous sommes heureux de constater ce retour de l'opinion à la politique prudente et modérée qui a valu autrefois à la République ses meilleures années de prospérité et de force. Le pays revient, cela n'est pas douteux, à ces idées, et il faut bien le dire, les symptômes qui se manifestent de divers côtés de la France sont une consolation au gâchis de l'heure présente.

Le retentissement du discours de M. Léon Say au Sénat est une autre preuve irrécusable

de la modération. Il y a deux ans environ on se contentait de répliquer à l'ancien ministre des finances, qu'il était un « orléaniste », lorsqu'il combattait, au nom de la République conservatrice et libérale, la politique suivie par le parti opportuniste ; nous voyons qu'aujourd'hui, les mêmes opportunistes sont obligés de convenir que M. Léon Say a proclamé d'éloquents vérités dans son dernier discours. Lorsqu'ils posent leurs candidatures nous voyons aussi qu'ils laissent de côté leurs anciennes promesses plus ou moins entachées de radicalisme.

Lorsque les opportunistes adoptent certaines idées, disait le regretté M. Gabriel Charmes dans les lettres de provinces qu'il écrivait quelques mois avant sa mort, c'est le signe irrécusable qu'elles sont en bonne voie, que les germes qu'elles renferment sont sur le point de produire une récolte dont l'heure est venue à songer de prendre sa part. Ce protée multiple, ondoyant et divers, qu'on appelle l'opportunisme, non moins changeant que le protée antique, ne poursuit dans ses transformations et ses faces successives qu'un but unique : le succès. Or, jamais le parti opportuniste n'avait adopté autant qu'il le fait aujourd'hui l'esprit modéré. N'est-ce pas le meilleur augure et la preuve la plus forte du progrès des idées de modération et de sagesse ?

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 mars.

Suite de la discussion du projet de loi sur les céréales.

M. Méline, rapporteur de la commission, répond au discours de M. Rouvier. Il écarte les arguments théoriques, les études d'écoles et cette théorie qui

l'on broie... et un seul homme resta debout avec quelque chose de sanglant, qui palpitait sous ses pieds.

L'ours avait broyé le chat-tigre !...

Dona Melita à demi-folle, courait alors dans une direction inconnue sans oser regarder derrière elle ; les cailloux meurtrissaient ses pieds, les épines de cactus la déchiraient au passage ; mais l'effroi triplait ses forces. Toute haletante, sans hésiter, elle courait ainsi au bord des précipices.

De gros nuages noirs, chargés de pluie, recommençaient à envahir le ciel ; la nuit, devenue sombre, semblait favoriser sa fuite.

La jeune chilienne avait entendu un cri terrible.

— C'est lui, murmurait-elle, c'est lui !...

D'une voix entrecoupée de sanglots, elle appela bientôt son amant !

— Louis ! Louis !

Hélas ! ce cri devait la perdre.

En ce moment même, il lui sembla qu'on marchait derrière elle...

— Ce n'est rien, pensa la pauvre fille après avoir écouté. Et elle se remit à courir.

Mais presque aussitôt, elle entendit des pas bien distincts... le souffle, rauque qu'elle sentit tout-à-coup la glaça d'épouvante, la cloua au sol.

— Au secours ! au secours ! s'écria la malheureuse en tombant sur ses genoux ; tandis qu'une bête à face humaine la saisissait aux cheveux. Dona Melita, voyant alors la tête sinistre de Ramon, put à peine articuler un dernier cri de grâce.

consiste à dire qu'une démocratie est impuissante à protéger l'avenir des travailleurs, il serait trop facile de retourner contre leurs auteurs les menaces de guerre sociale qu'on a prodiguées d'un certain côté de la Chambre. Si l'on veut connaître la vérité il faut ouvrir un chapitre de notre budget qui est vraiment le thermomètre de la fortune publique. C'est le chapitre des droits de transmission entre vifs, car il a diminué de 25 0/0.

La production agricole subit une atteinte profonde. Depuis trois ans la production a diminué de 1 milliard 800 millions, si un pareil état de choses continue, la France renoncera à la culture, si nous en arrivons là ce sera un véritable désastre. Si la France est obligée de faire du blé, il faut trouver un remède. Ce remède, nous l'offrons. Le résultat de la loi de 1885 n'a pas été suffisant.

Le droit de 5 fr., s'il est voté, apportera 40 millions dans les caisses du Trésor.

Le droit de 3 fr., a-t-on dit, n'a eu pour résultat que d'empêcher l'abaissement considérable des cours. Il est à craindre que notre droit de 5 fr. ait le même résultat. Ce qui importe, avant tout, c'est le cours des blés étrangers, or, tous les pays qui se sont sentis menacés ont eu recours à la protection.

Nous marchons à la ruine du revenu agricole. Ce n'est pas de gaieté de cœur que je me sépare de mes meilleurs amis ; il a fallu que je reconnaisse le sentiment d'un grand devoir à remplir. (Bryantes interruptions.)

M. Méline continue : il ne s'agit, dit-il, que d'une mesure transitoire. Je conteste que le prix du pain soit toujours le prix du blé, l'écart qui les sépare est essentiellement variable. Si nous portons un coup d'œil sur l'ensemble de la France, nous sommes frappés de l'inégalité des cours. Le prix de 37 centimes, en ce moment où le blé se vend 22 fr., n'a été atteint qu'une fois et le blé se vendait alors 26 fr., la raison en est dans l'accroissement des boulangers.

La crise que nous traversons est due au malaise qui pèse sur les campagnes, il y a au fond de ce débat la question du salariat.

M. Lesage répond à M. Méline. Son discours, très court ne donne pas d'arguments nouveaux à la thèse des libres-échangistes.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

Un sourire effrayant fut la seule réponse du bandit.

— Ne me tuez pas ! reprit bientôt l'enfant. Je suis bien brisée... Je ne vous ai pas fait de mal... Je ne suis qu'une pauvre folle qui se traîne à vos pieds... oh ! ne me tuez pas !...

Et serrant avec égarement les genoux du misérable, elle les arrosait de ses larmes ! Désespoir inutile.

Alors dona Melita se sentit prise d'une épouvante mortelle ; elle essaya un instant de lutter ; se débattit quelques secondes entre les mains de son bourreau, jeta un dernier cri ; puis enfin, épuisée, anéantie, elle s'affaissa sur elle-même...

Tout redevenait silencieux. La brise plus faible agitait à peine l'herbe ; les nuées, qui tout à l'heure obscurcissaient le ciel s'étaient dissipées comme par enchantement.

On n'entendait que le mugissement de la mer, le bruit des lames qui déferlaient sur la grève. Ramon était bien seul avec sa proie, il la considérait avec une satisfaction farouche. Elle ne pouvait lui échapper.

— Ma foi, c'est une superbe fille ! disait le misérable ; que l'on me sorte la tête de dessus les épaules si son amoureux vient jamais la dénicher ici ! Il voulait se courber ; mais le coup de couteau qu'il avait reçu lui arracha un cri de douleur.

— Aie ! il m'a taillé l'échine, maugréa-t-il, mais il n'y reviendra plus !

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

10

Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE VI

LA LUTTE SANGLANTE

Le tenant aux cheveux d'une main, le déchirant à belles dents, il essayait de lui enfoncer son morceau de poignard dans le corps.

C'était le tigre sur la croupe du buffle, en train de lui fouiller le cou à pleine mâchoire, à coup de griffes.

Ramon se tordait, hagard, monstrueux, livide ; des râlements montaient à sa gorge ; son poing, comme une masse de fer au bout d'une manche flexible, battait l'air, rebondissait sur ses flancs. Le colosse, essayant de saisir le vampire qui lui suçait le sang, embarrassé dans les guenilles de son manteau cherchait vainement le poignard, qu'il n'avait pas remis à sa ceinture après avoir coupé les liens de la jeune fille.

Le chat-tigre, toujours collé à sa proie, nageait dans une écume de sang ; le colosse suffoquait de rage... Melita, les mains crispées, le corps penché en avant, regardait ces démons à face humaine s'entre-déchirer. Elle voulait crier ; mais son gosier ne laissait échapper qu'une plainte. Elle voulait fuir ; l'épouvante la clouait au sol... Un affreux cauchemar ! Bientôt elle ne distinguait plus qu'une masse informe : les deux

scélérats venaient de rouler dans les ronces...

Alors elle s'approcha d'eux, sans savoir pourquoi, muette, fascinée comme cet oiseau qui bat de l'aile et qui descend, qui descend toujours... attiré par le serpent qui le guette !

Les deux misérables tombaient l'un sur l'autre se relevant de nouveau pour disparaître encore... Depuis un instant, les nuées qui voilaient le firmament, s'étaient enfuies vers le nord ; le réseau des lianes (tamisait sur eux la lumière de la lune.

Celui qui a vu par hasard, un requin échoué dans les joncs avec un caïman accroupi sur son dos, l'un labourant la plage du ventre et de la mâchoire, l'autre accroché à ses ailerons d'acier ; tous les deux avec les yeux à fleur de tête, broyant de vieux troncs d'arbres, horribles... celui-là peut se faire une idée du spectacle qu'offraient les deux scélérats.

Cependant un cri lointain, semblable à un rugissement, s'éleva dans l'espace, d'échos en échos vint rebondir sur la roche, gronde au fond du ravin.

Le charme est rompu. Melita tressaille ; elle s'élance hors de la caverne, aspire la brise et s'enfuit. Ramon suffoque, le sang l'étouffe ; sa victime lui échappe... Il doit éprouver la rage du vautour que déchiquetterait un épervier, tandis que sa proie, une colombe, s'enfuirait à tire-d'aile. Enfin, hors de lui, le brigand se raidit, se ramasse tout à coup sur lui-même et, d'un bond de bête féroce, se précipite à reculons contre le roc : un gémissement se fait entendre ; puis, un craquement pareil à celui d'une carcasse osseuse que

INFORMATIONS

Conseil des ministres. — M. Goblet a communiqué à ses collègues des dépêches de Corse portant que Léandri a disparu.

Plusieurs arrestations ont été opérées. M. Goblet a lu une lettre de M. Millaud relative à la catastrophe de St-Etienne.

On croit que soixante mineurs sont morts. Le Conseil a arrêté le mouvement préfectoral à la suite de la mort du préfet du Doubs.

Evacuation de Madagascar. — Le gouvernement a pris la détermination d'évacuer Tamatave et quelques autres postes avoisinants : la France n'occupera désormais militairement que la baie de Diego-Suarez et la petite zone de terre qui l'entoure.

En conséquence, une partie des troupes qui formaient le corps de Madagascar, sera ramenée en France à bref délai. Il n'y restera que la garnison de Diego-Suarez, forte d'une demi-batterie d'artillerie et de quatre compagnies d'infanterie de marine. Cette petite force suffira, paraît-il, à faire face à toute éventualité.

Un nouvel obus. — On vient d'essayer à Castres un obus d'un nouveau système. Jusqu'ici l'obus renfermant un certain nombre de balles, ne les dispersait qu'après avoir touché terre et avoir éclaté. Celui que l'on vient d'essayer renferme 500 balles, que l'obus répand avant d'éclater, sur un trajet d'environ 8 kilomètres.

Les expériences faites ont parfaitement réussi.

Strasbourg. — Le *Journal officiel* contient une vive admonestation aux électeurs d'Alsace-Lorraine qui ont abusé des libertés accordées et du droit de vote pour faire une Adresse à la France.

Il dit que le plébiscite doit être considéré comme un défi audacieux et hostile à l'Allemagne.

Ouverture du Reichstag. — Jeudi s'est ouverte la session parlementaire qui suit les élections générales au Reichstag. L'ouverture de la séance a été faite par la lecture du discours du trône.

Voici les principaux passages de ce discours : « Les relations du gouvernement allemand avec les puissances étrangères sont encore dans le même état qu'au moment où a été ouverte la dernière session du Parlement de l'empire.

« Je suis chargé par sa majesté l'empereur d'exprimer la satisfaction que lui ont causée les manifestations par lesquelles le pape a affirmé le bienveillant intérêt qu'il porte à l'empire allemand et à la paix intérieure de ce pays.

« La politique extérieure de l'empereur tend continuellement à maintenir la paix avec les autres puissances et particulièrement avec les Etats voisins.

« Le Parlement pourra appuyer de la façon la plus efficace cette politique pacifique, en adoptant avec promptitude, empressement et unanimité les projets de loi ayant pour but d'augmenter immédiatement, d'une manière durable, les forces défensives de l'empire. Si le Parlement montre sans hésitation, sans division, par un vote unanime, que la nation allemande est résolue à employer aujourd'hui et toujours la totalité absolue de ses forces complètement armées, de repousser toute agression contre les frontières, il renforcera ainsi considérablement par les résolu-

tions mêmes, et avant qu'elles soient mises à exécution, les garanties sur lesquelles repose actuellement le maintien de la paix et dissipera de cette façon les doutes qui peuvent avoir été inspirés par les débats auxquels le Parlement s'est livré jusqu'à présent, concernant les projets de loi relatifs à l'augmentation de notre armée.

« L'empereur est convaincu que le Parlement actuel fournira, par ses décisions, une base sûre à la politique nationale des gouvernements confédérés, et il puise cette conviction dans l'assurance que Dieu bénira les efforts qu'il fait pour maintenir la paix et la sécurité de l'Allemagne. »

Elections au Reichstag. — On connaît actuellement les résultats de 48 ballottages : 20 partisans du septennat et 28 anti-septennalistes sont élus.

Santé de l'empereur Guillaume. — Une nouvelle confidentielle de Berlin dit que l'empereur Guillaume s'affaiblit de plus en plus.

Berlin, 4 mars, s.

La cour se montre fort inquiète sur la santé de l'empereur Guillaume. Les médecins veillent l'empereur toute la nuit. On craint qu'un dénouement fatal ne se produise avant l'anniversaire du 22 mars.

L'Allemagne et la Russie. — La *Gazette de Moscou*, en réponse aux attaques de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, publie un article très violent dans lequel elle s'attache à démontrer la duplicité de l'attitude du prince de Bismarck dans la question bulgare, en se basant sur une dépêche de sir E. Malet, contenue dans le *Livre-Bleu*.

Relevant ensuite les accusations de mensonge ou d'ignorance que les Anglais ont portées contre M. Katkoff par l'organe de M. de Bismarck, la *Gazette de Moscou* réfute l'argument contenu dans l'expression : « Il n'y a pas de milieu ». Elle répond : « Si, il y a un milieu, et ce milieu est notamment de saisir le voleur au collet, c'est-à-dire de dévisager la politique de M. de Bismarck ».

Mobilisation des troupes russes. — A Kief, on prépare des baraquements pour 500,000 soldats.

Près de Charkoff, on active les travaux pour des baraquements capables de contenir 30,000 hommes.

Des corps de troupes sont en marche dans la direction d'Odessa et de Lastrof.

Les officiers russes en retraite ont été invités à reprendre du service en cas de guerre, et à se rendre, huit jours après la déclaration de guerre, au lieu de destination qu'on leur désignera.

150 wagons chargés de matériel de guerre, provenant de Moscou, viennent d'arriver à Brest-Litewski, près des frontières de la Pologne.

On signale aussi le transport d'une quantité énorme de provisions et de matériel d'artillerie. Le chemin de fer de Terespol transporte exclusivement des troupes et du matériel de guerre.

Au Vatican. — A l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Léon XIII, les représentants des puissances se sont rendus au Vatican.

Le pape s'est montré particulièrement sensible aux félicitations de M. Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France, et lui a déclaré incidemment qu'il considérait le vote du septennat militaire en Allemagne comme devant assurer la paix.

Le Quirinal et le Vatican. — Le *Moniteur de Rome* nie qu'il y ait eu des négociations

officielles ou officieuses entre le Quirinal et le Vatican pour arriver à un accord.

En Egypte. — D'après une dépêche du Caire, le gouvernement anglais, pour trouver les 200 millions de livres dont il a besoin pour équilibrer le budget, viendrait d'ordonner une retenue de 10 0/0 sur les appointements de tous les fonctionnaires anglais et la révocation de tous les fonctionnaires français en Egypte.

En Chine. — Le bruit court que la Chine a cédé à l'Allemagne les îles Chusan, près de Formose.

Montenegro. — Les communications avec le Montenegro sont interdites par suite des armements de ce dernier pays.

Bésil. — L'empereur du Brésil est gravement malade.

Le père Beckx, général des Jésuites, est mort, à Rome, vendredi matin.

La catastrophe de St-Etienne. — On assure que le total des victimes de l'explosion de grison serait de 78 morts et de 11 blessés. Une soixantaine de cadavres resteront ensevelis. Au puits de Chatelus, on ne songe plus qu'à combattre les progrès effrayants de la combustion souterraine. On signale de nombreux actes de dévouement et de véritable héroïsme, non seulement de la part des ingénieurs et des ouvriers de la compagnie atteinte, mais encore de la part des ingénieurs des autres compagnies accourus pour aider au sauvetage.

Judi a eu lieu l'enterrement de treize mineurs. Toutes les autorités civiles et militaires y assistaient. MM. Bargeton, préfet de la Loire, le général Thomas, Reymond, député, Bland, adjoint, Basly député et Rondet ont prononcé des discours.

Voyage ministériel. — M. Millaud, ministre des travaux publics, est arrivé jeudi à Nice. Il a été reçu à la gare par le préfet, le général de division, le maire de Nice, et tous les corps constitués. Les soldats formaient la haie. Une foule considérable se pressait aux abords de la gare et a acclamé le ministre, aux cris de : « Vive la France ! » M. Millaud, après s'être rendu à la préfecture, a visité la ville, accompagné des membres de la municipalité. Il est parti pour Menton à 10 h. 50.

M. Roure, député, accompagne le ministre des travaux publics.

Incendie à bord de l'« Iphigénie ». — Toulon, 3 mars. — Un incendie s'est déclaré ce matin à bord de l'*Iphigénie*. Le préfet maritime est à bord. On craint de ne pas pouvoir sauver le navire.

Le commandant en second, M. Roberjot, qui a été presque asphyxié est maintenant hors de danger. On a pu sauver le trésor, les papiers, les instruments et les poudres.

Naufrage. — On mande de Lisbonne que le torpilleur français n° 67, parti de la baie de Vigo, avec le torpilleur 71, a échoué à l'entrée du port San-Martino.

On craint la perte totale du bâtiment. L'équipage a été sauvé.

Un tremblement de terre a eu lieu au Japon le 15 janvier.

A Tokio il a péri plus de 700 personnes, parmi lesquelles un attaché à la légation de l'Allemagne.

Bessèges. — Jeudi, les mineurs de Lalle ont refusé de travailler. Ils réclament la régularité des payes. La population est calme.

Fabrice se dit néanmoins qu'il ne fallait rien compromettre.

Il était sûr maintenant que la jeune fille était là qu'elle l'attendait, mais elle pouvait être surveillée, et il fallait attendre que tout le monde fût endormi...

Il erra donc autour de la maison, à travers champs, ses pieds se prenant dans les racines ou dans les ronces, assez loin de la maison pour ne pas attirer l'attention, mais assez près toutefois pour ne pas perdre de vue la clarté jumelle qui brillait dans la nuit comme une lueur d'espérance...

Il rêvait en même temps aux moyens d'escalader le mur sans faire de bruit.

Avec deux tiges de fer qu'il planterait au-dessus de lui à un mètre de distance et auxquelles il s'accrocherait, il en verrait la farce. C'était un jeu pour lui, qui avait eu, à Saint-Cyr, tous les prix de gymnastique.

Il ne s'agissait que de trouver les morceaux de fer. Il courut au village et ne tarda pas à découvrir ce qu'il lui fallait.

Dix heures sonnaient quand il revint. Les lumières de la fenêtre étaient éteintes...

Tout le monde était endormi sans doute. Autour de la maison, le silence était profond, la solitude complète...

De gros nuages noirs voilaient la lune et cachaient même les étoiles.

On ne pouvait rêver un temps plus propice... Du côté de Paris, l'horizon était parsemé de points lumineux comme un firmament, mais cela semblait si loin qu'on se sentait encore plus isolé, — pour ainsi dire.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Fêtes. — Les jeunes gens de notre ville, organisent pour la mi-carême et sous la présidence de M. le maire, une fête de charité au profit des pauvres de la ville et des victimes des tremblements de terre. Nous leur désirons un succès complet.

Programme des morceaux qui seront exécutés au Théâtre, par la musique du 7^e de ligne, le dimanche 6 mars, à l'occasion du tirage de la Tombola des Chasseurs :

Toulouse (pas redoublé)	Reynaud.
Ouverture de la Grande Duchesse	Offenbach.
Polka des Bébés	Buot.
Robert le Diable (final du 3 ^e acte)	Meyerbeer.
Muet	Bocchard.

Institutrices. — Par arrêté préfectoral du 1^{er} mars, sont nommées :

M^{me} Dalsériés, institutrice à Cadrieu.
M^{me} Blasié Guirlande, institutrice à Montbron.
Mlle Couaillac, Marguerite est déléguée dans les fonctions d'institutrice à Ladirac (Terrou).
Mlle Mazot, est chargée de la direction de la classe enfantine de Marcilhac.

Mlle Cancès, est déléguée à titre provisoire à Frayssinhes.

M. Granx, ancien préfet du Lot, actuellement préfet de la Charente, est nommé préfet du Doubs, en remplacement de M. Jabouille, décédé.

Armée. — Notre compatriote, M. Meric de Bellefond, capitaine au 59^e de ligne, passe au 69^e de la même arme pour y occuper un emploi de son grade, en remplacement de M. Joppé, mis hors cadre.

Franchise télégraphique. — Le ministre des postes et télégraphes, à la demande du ministre de l'intérieur, vient de décider que, dorénavant, les commissaires de police pourront correspondre entre eux par le télégraphe pour les affaires de service urgentes.

Bonne nouvelle pour le département du Lot. — Nous lisons dans les journaux de la région qu'un ingénieur, nommé M. Grant, est arrivé de Paris à Albi avec ordre de se mettre à l'œuvre pour l'exploitation du riche bassin houiller qu'il a découvert aux portes de cette ville.

Si cette nouvelle est vraie, elle aurait une grande importance pour le département du Lot, car depuis longtemps, tous les géologues disent qu'il existe à l'est de Figéac et sur le territoire de la commune de Prendeignes, un riche bassin houiller.

Dans le quatrième volume du *Bulletin* de la Société des Etudes du Lot, on peut lire un travail extrêmement remarquable sur ce gisement, par M. Vaisse, ingénieur civil des mines, qui a étudié ce terrain qui, à tous les points de vue, présente assurément beaucoup plus de chances de réussite que les essais que l'on peut faire dans les terrains calcaires du Tarn.

Fabrice commença son escalade.

Quand il fut parvenu à l'extrémité du mur, il se mit à cheval et regarda autour de lui.

Il lui sembla voir une ombre légère se glisser dans les ténèbres du jardin... Un froufrou de robe parvint jusqu'à lui.

— Est-ce vous, Fabrice ? fit une voix douce comme une haleine de brise sur une fleur.

— C'est moi, mademoiselle, répondit vivement le jeune officier transporté d'un bonheur si vif qu'il faillit rouler aux pieds de celle qui venait de lui de parler.

Deux cris étouffés, cris d'amour et d'espérance, se confondirent, et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le jeune homme s'était laissé glisser du haut du mur et, les genoux sur la terre humide, il pres-sait dans sa main la main douce de Wilhelmine, tremblante et frémissante comme un petit oiseau, et la couvrait de baisers ardents, passionnés.

LE GUET-APENTS

Le premier moment d'émotion passé, Wilhelmine prit d'abord la parole.

— Je n'ai pas besoin, dit-elle, de vous dire ce que vous avez deviné déjà. Je vous aime.

— Vous m'aimez ! fit le lieutenant en extase.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

98

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

QUATRIÈME PARTIE

La revanche de Wilhelmine

IV

L'ESCALADE

Le jeune homme avait essayé aussitôt d'avoir des renseignements plus complets, de jeter derrière les murs un regard indiscret, et les réponses embarrassées de la vieille femme qui lui avait ouvert, le soin qu'elle avait pris de ne pas le laisser pénétrer et regarder même dans l'habitation, n'avaient fait que le confirmer dans le soupçon qui lui était venu.

Ce ne pouvait être que là que le comte avait enfermé sa fille...

Persuadé de la réalité de ses prévisions, le lieutenant n'avait plus songé qu'aux moyens de communiquer avec celle qu'il aimait

Après avoir roulé dans sa tête différents projets aussi inexcusablement les uns que les autres, il s'était arrêté à celui que nous avons vu.

Il espérait qu'en envoyant par-dessus le mur un caillou auquel serait attaché un billet, il aurait la chance que le papier tombât entre les mains de la fille du comte.

Celle-ci serait prévenue, et quand il aurait

aperçu le signal, il n'aurait plus qu'à trouver le moyen d'escalader la muraille, — ce qui serait un jeu pour lui.

Nous avons vu que la combinaison du jeune homme avait réussi, — à une variante près.

Au lieu de tomber entre les mains de Wilhelmine, son billet s'était égaré dans celles de Marguerite.

Mais Fabrice ne pouvait pas deviner ce détail et prévoir la machination vraiment diabolique du comte et de la servante, aussi faillit-il se rouler sur le sol, ivre de bonheur, quand il vit de loin deux lumières scintiller à la fenêtre de la maison maudite.

Wilhelmine avait reçu le papier. Elle avait compris qu'il venait de lui, et elle l'appela.

L'amoureux officier ne se sentait pas... Il exultait.

Il allait la voir, lui parler, lui répéter à nouveau combien il l'aimait.

Elle ne l'avait pas oublié... Elle songeait à lui, puisqu'elle avait tout de suite accueilli son message.

Une autre pensée rendait encore plus vive la joie du jeune homme.

Il allait être assez heureux sans doute pour lui rendre service, la délivrer d'un danger ou d'une persécution, car, bien qu'il ne connût pas son histoire, il devinait qu'elle était en butte à quelque persécution ou à quelque violence; le cri de détresse qu'elle avait poussé sur la route, lorsque la voiture rapide l'emportait, résonnait encore à son oreille...

Instruction publique. — Le ministre de l'instruction publique publie l'avis suivant :

Par suite de la loi des finances du 26 février 1887, rétablissant le droit d'inscription dans les Facultés de l'Etat à partir du 1^{er} avril 1887, les inscriptions du troisième trimestre de l'année scolaire 1886-87 ne pourront être prises dans aucune Faculté ou Ecole d'enseignement supérieur avant une date qui sera ultérieurement fixée.

Station d'étalons. — Le nombre des étalons envoyés de Villeneuve à Cahors, pour la monte de 1887, a été diminué cette année. La station n'a que deux chevaux : *Chignac*, pur sang arabe, et *Quarante*, demi-sang trotteur. Les saillies auront lieu, du 1^{er} mars au 30 avril, à 9 heures du matin et à 4 heures du soir; du 1^{er} au 30 juin, à 6 heures et demie du matin et à 4 heures du soir.

Tribunal correctionnel de Cahors
Audience du 3 mars 1887

Le nommé Besse, de Cazals, est condamné à 50 fr. d'amende et à la remise du fusil, pour délit de chasse.

Lafayette Joseph, ouvrier menuisier à Cahors, est condamné à 15 jours de prison, pour vol de bois.

Le nommé Fraysse Pierre, ouvrier charpentier à Cahors, est condamné à 20 fr. d'amende, pour délit de rébellion, et à 5 fr. pour celui d'ivresse manifeste et publique.

Le nommé Lobard Firmin, est condamné à 20 fr. d'amende, pour délit de chasse.

Montcuq. — A la foire du 3 mars, la paire d'attelages se vendait 580 fr. Le cours des moutons est nul ou à peu près.

Gramat. — Le 13 mars courant, M. Savre, professeur départemental d'agriculture, fera à Gramat une conférence sur le sujet suivant : *Engrais chimiques ; syndicat agricole.*

Souillac. — M. Ducamp, François, aide des postes et télégraphes à Souillac, est nommé receveur à Vigouéux (Loire-Inférieure).

Agression nocturne. — Jeudi soir, le nommé Bouygues, marchand de bestiaux à Pech-Coré, commune de Salviac, a été assailli par plusieurs malfaiteurs qui l'ont assommé et dévalisé. Une enquête est ouverte.

Communes pauvres. — Les communes pauvres, qui ont entrepris des travaux extraordinaires ou qui s'imposent des sacrifices dans l'intérêt des services municipaux, pourront obtenir un secours sur la portion du fonds des amendes de police correctionnelle.

Elles devront faire parvenir leur demande motivée au préfet ou au sous-préfet avant le 1^{er} avril prochain.

La répartition sera fixée par les soins de la commission départementale.

Le dégrèvement des terrains phylloxérés. — M. Cazanvieilh, président du groupe viticole, et M. Boullay, président de la commission du phylloxera, ont eu avec le ministre des finances une entrevue au sujet de la partie financière du projet relatif aux terrains phylloxérés.

Les deux présidents et M. Dauphin se sont mis d'accord sur l'article du projet qui exonère de l'impôt foncier les terrains situés dans les arrondissements phylloxérés et replantés en vignes.

Le ministre a accepté cette disposition. En revanche, il s'est montré peu favorable à l'article qui tend à exonérer les terrains phylloxérés cadastrés au nom de vignes.

Cet article, que M. Dauphin estime d'ailleurs contraire au principe de l'impôt foncier, exigerait et serait, d'après lui, une dépense trop considérable.

MM. Cazanvieilh et Boullay prendront un rendez-vous avec le ministre de l'agriculture pour l'entretenir de la partie du projet sur laquelle l'entente est faite avec M. Dauphin.

Béziers. — *Broyé par un train.* — Mercredi matin, à 9 heures et demie, au moment où le train rapide de Cette à Bordeaux arrivait au niveau de la courbe, dite du Capiscol, le mécanicien aperçut, à une trentaine de mètres devant lui, un soldat couché sur la voie. C'est en vain que des signaux et des coups de sifflets furent donnés. Le mécanicien voyant l'immobilité de l'individu renversa la vapeur, mais la mesure resta malheureusement sans résultat et le train passa sur le corps.

Le soldat s'était couché sur le côté droit, il a eu le cou broyé et la tête séparée du tronc. Ce militaire appartenait au 13^e chasseurs à cheval. Le colonel de ce régiment, le parquet

et le commissaire de police du canton Nord, immédiatement prévenus, se sont transportés sur les lieux de l'accident.

Le docteur Nougarede, requis, a assisté les magistrats pour les constatations médico-légales. Tout porte à croire qu'on se trouve en présence d'un suicide.

Le malheureux, nommé Soudes, qui était originaire du Lot, était sous le coup d'une peine disciplinaire. Son corps a été transporté à l'hôpital.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 26 février au 4 mars 1887.

Naissances.
Pons, Louise, rue Ste-Claire.
Bru, Marie, pl. des Petites-Bougeries.
Garrouy, Pierre, rue Brives, 4.
Roaldès, Georges, à la gendarmerie.
Marty, Marie, rue J.-Vidal, 10.
Magnard, Augustine, pl. du Marché, 4.
Lavergne, Philomène, à St-Georges.

Mariages.
Bras, Pierre, et Bourrières, Philomène.
Delpech, Pierre, et Bouclau, Marie.

Décès.
Momet, Joseph, 5 mois, à Artis.
Jouclas, Marie, couturière, à l'hospice.
Bories, Antoine, 64 ans, rue du Portail-Alban, 9.
Delsol, François, 72 ans, rue des Baderdes, 20.
Viguié, François, 60 ans, rue St-Priest, 4.
Pons, Louise, 7 jours, rue Ste-Claire, 3.
Combes, Pierre, 49 ans, boulevard Gambetta, 85.
Missonnier, Jean, 80 ans, rue du Château, 7.

CALENDRIER DU LOT. — Mars.

DATE	JOURS	SAINTS	FOIRES.
6	Diman.	Reminiscence.	
7	Lundi.	St Cunégonde.	Saint-Martin-de-Vers, Saint-Céré, Meyronne, Caillac, Marminiac, Lentillac, Cuzance, Payrac.
8	Mardi.	St Casimir.	Floressas, Les Junies, Montgesty, Lacapelle-Marival, Cazillac.
9	Mercredi.	St Eusebe.	Mauoux, Strenquels.
10	Jeudi.	St Colette.	Arques, Castelfranc, Cajarc, Latronquière, Lissac, Lamotte-Fénelon, St-Chamaud.
11	Vendredi.	St Thomas d'A.	Creysse.
12	Samedi.	St François.	Anglars-Juillac, Castelnaud, Saint-Géry, Bretenoux, Mayrinhac, St-Sozy.

Lunaisons du mois de Mars.
 ☽ P. Q. le 3, à 4 h. 17 du matin.
 ☽ P. L. le 9, à 3 h. 43 du soir.
 ☾ D. Q. le 16, à 1 h. 51 du soir.
 ☾ N. L. le 24, à 4 h. 19 du soir.
 Les jours croissent de 1 h. 50 m.

Aimez-vous vos enfants ?

De tous les remèdes indiqués dans les journaux, pour guérir les bronches et les personnes de santé délicate, l'air pur et sain qu'on respire à Ronce-les-Bains (Charente-Inférieure) est le seul qui puisse être efficace.

Toute personne soucieuse de sa santé, toute mère de famille, ne doit pas hésiter à faire respirer à ses enfants, un air saturé, dans cette saison surtout, de la véritable sève de pin. Le remède est naturel. Les autres, ne sont que des fabrications quelque fois dangereuses.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser : **Villa-Léonie (Ronce-les-Bains)** et au bureau du *Journal du Lot*. Il sera répondu gratuitement.

Guérison radicale

DE LA VIGNE ET DES ARBRES
Par l'Engrais Insecticide, contre le Phylloxera, de M^{me} MARTEL, rue de la Banque, près de la nouvelle gare, Cahors.

Réussite assurée.
M^{me} MARTEL donnera tous les renseignements pour préserver de la maladie les jeunes plants français.

D'après les expériences de M^{me} Martel, c'est la terre qui nous donne la maladie, par suite du changement de climat; ce sont les souches qui sont malades et non les racines. M^{me} Martel pétrifie le bois et fait disparaître instantanément le phylloxera pour toujours; une seule année de soins pour la vigne qui rapporte des raisins et deux années pour celles qui ne rapportent pas. Il faut déchausser les pieds, badigeonner les souches et les arbres; un litre d'engrais insecticide suffit pour faire produire le fruit.

La vigne qui n'a pas de rameaux rapporte, la première année, un mètre de rameaux, la deuxième année des raisins. La feuille est guérie au bout de l'année.

On peut venir chez M^{me} Martel, voir des rameaux de huit mètres de longueur de sa vigne française de deux ans.

M^{me} Martel invite tous les viticulteurs à ne pas laisser perdre cette année. Le moment le plus favorable est le mois de mars, avant la pousse des bourgeons.

La barrique d'engrais insecticide est vendue 12 fr. 50. Il faut 30 litres d'eau pour laver le fut; cette eau a la même efficacité que l'engrais lui-même. **Réussite assurée.**
On peut opérer jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 26 février 1887. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le Carnaval cosaque. — Le théâtre-illustré. — Théâtre de Paris : « le Ventre de Paris ». — En collaboration. — Seine-Inférieure : Rouen. — La récolte de la glace. — Les coulisses d'une revue. — L'Exposition de 1889. — Exposition au cercle de l'Union artistique. — « Enfant perdu », par Gustave Toudouze. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Echechs. — Récréations de la famille. — Monde financier. — Rébus. — Gravures : Le Carnaval Cossaque : les Doumlas. — Le Théâtre-illustré : « le Ventre de Paris ». — Beaux-Arts : la Collaboration. — Les départements illustrés : Seine-Inférieure : Rouen. — Paris-Vincennes : la récolte de la glace dans les lacs du bois de Vincennes. — Les coulisses d'une revue : « Paris en général ». — L'Exposition de 1889. — Echechs. Récréations de la famille. Rébus.

LA REVUE ILLUSTRÉE, rédacteur en chef : F.-G. Dumas. Bureaux 82, rue Bonaparte, Paris. — Volume 3. — Sommaire du numéro 30. — A signaler dans le 30^e numéro de la « Revue Illustrée » qui vient de paraître, un portrait de M. Ed. Pailleton, de l'Académie française, le spirituel auteur de « l'Étincelle », le « Monde où l'on s'amuse », « l'Age ingrat », le « Monde où l'on s'ennuie », etc., une nouvelle de M. Riotor, accompagnée de compositions de Rochegrosse, qui sont en parfaite harmonie avec la sombre horreur du sujet.

Le « Nez de Chouville », une désopilante facétie de ces deux grands rieurs, Caran d'Ache et Richepin et suivie d'une touchante nouvelle, « Waterloo », contée avec attendrissement par Boyer d'Agén, et dignement illustrée par Poirson.

Une fantaisie extravagante que Pistache, un de nos humoristes les plus fous, a donnée avec le concours de Forain. Enfin, les deux grands événements dramatiques de la quinzaine, « Numa Roumestan » et le « Ventre de Paris » : l'un et l'autre sont contés avec la plume et le crayon. La « Causerie » de M. de Fourcaud et la « Vie mondaine » complètent la série des actualités. Deux gravures hors texte, un « Marché en Finlande », d'Edelfelt, et « l'Hiver dans les bois », de Hoskin, complètent ce numéro, non moins artistique et littéraire que les précédents.

LA NATURE, Sommaire du 26 février 1887. — Les nains et les géants. Les variations de la stature humaine (suite). Guyot-Daubés. — Expériences sur les tourbillons aériens et les sphères tournoyantes, par M. Ch. Weyher. — Les entrepôts frigorifiques. — Conseils aux amateurs de jardinage : jardinets de fenêtre, Hortolanus. — La photographie céleste à l'Observatoire de Paris. Gaston Tissandier. — Reproduction des dessins par la photographie. — Les cerfs-volants. — Sur la table de multiplication. S. Meunier. — Balances sans poids. — Découverte d'un bateau antique dans le Cher. A. de Meloises. — Nécrologie. Julien Turgan. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 21 février 1887. S. M. — La conductibilité des métaux pour la chaleur. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

St-NICOLAS, 6^e année. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 14. (3 mars 1887). — Un secret. Marthe Bertin. — Les aventures de MM. Friquet et Porcinet. Louise Lacuria. — Le courage, poésie. Jean Aicard. — L'éducation du petit Pierrot. Tante Nicole. — La tache d'encre. Petite Carpe. — Portrait du lauréat de l'histoire à raconter. — Le petit Lord. Victorien Aury. — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Léon Moran, Gaillard, Geoffroy, Henriot, Birch, etc.

LA VOLIÈRE, Revue illustrée d'Acclimatation en France et à l'Étranger. Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois. Abonnements pour tout le pays : 8 fr. par an, Wallon, administrateur-éditeur, à Vichy (Allier). — Bureaux à Paris, 41, rue Joquelet. — Sommaire du 4^{er} mars 1887. — Le Concours de Volailles au Palais de l'Industrie. De Fréhel. — Les Oiseaux peints par eux-mêmes : Le Linot. Polissé Gaultier. — Les Secrets de la basse cour (suite). Narcisse Masson. — Un joli tableau. Ch. Lahaye. — Notre gravure : L'Argus Géant. — Société française d'Ornithologie. J. Nicolas. — Le Lapin de garenne. G. M. — Chronique horticole. J. Nicolas.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} mars 1887. — Les monnettes, par Eugène Muller. — Chronique : Causerie de quinzaine. — L'Irlande, par A. Genevay. — Les bonnes pages oubliées, par Grétry. — Croquis rustiques, sonnets, par Daniel Sivet. — Farce de fous, par Magguenousse. — Les héritiers de Jeanne d'Arc, par F. Dillaye. — Mode, élégance et bon goût en Europe, par Luciole. — Une heure de sommeil. — La fille de Dosia, par Henri Gréville. — Une œuvre d'Holbein, par B. M. — Lettres sur le théâtre, par Henri de Bornier. — Correspondance et concours, par Eug. Muller. — Illustrations par Allan Braud, A. Harvers, J. Geoffroy, P. Kauffman, Robert Tinant, A. Sandoz, Christophe, et d'après de vieilles estampes. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA MÈRE ET L'ENFANT. Journal mensuel illustré de la première enfance. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — 3^e année. — Sommaire du numéro 3 (Mars 1887). — Causerie du docteur : Le surmenage intellectuel des jeunes filles, par le docteur Caradec. — Hygiène et éducation physique de la seconde enfance : Périoche de six à douze ans. — Hygiène infantile : L'hygiène et l'éducation des cinq sens, par le docteur G. Lefebvre. — Comment on administre la viande crue aux enfants. — Médecine mentale de

l'enfance : La folie chez l'enfant, par le docteur P. Moreau. — Variété : L'odyssée d'un nourrisson, par le docteur Deblaye. — Chirurgie maternelle : les blessures des enfants. Docteur Crimail. — Chronique.

Histoire de la Révolution française,
par J. Michelet.

L'histoire de France de Michelet constitue un monument national. Elle comprend l'histoire de la Révolution française dont nous commençons la publication. Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation, Michelet est réputé le premier historien de ce siècle, et son *Histoire de la Révolution française* est consacrée comme un chef-d'œuvre. Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils produiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8^e cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisant les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette *Histoire de la Révolution française* à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi, 5 mars
Représentation extraordinaire

LA FILLE DU RÉGIMENT
Opéra comique en 2 actes

Le Maître de Forges
Pièce en 4 actes, de M. Georges Ohnet

BOURSE. — Cours au 4 mars.

3 0/0	79 85
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	83 25
4 1/2 0/0 ancien	105 50
4 1/2 0/0 1883	108 50

Dernier cours du 4 mars.

Actions Orléans	1,328 00
Actions Lyon	1,238 00
Obligations Orléans 3 0/0	390 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	308 00
Obligations Lombardes (jouissance)	307 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	342 00

M. BACQUE, Médecin-Dentiste, à Limoges, a l'honneur d'informer ses clients du Lot, qu'il sera à Brive *Hôtel de Toulouse*, les **vendredi, samedi et dimanche, 18, 19 et 20 mars** prochain.

A CÉDER de suite, une étude de notaire, de 3^e classe (Dordogne), produits 5,600 à 6,000 francs. — Conditions et prix exceptionnellement avantageux. — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une belle et agréable propriété, avec maison bourgeoise et maison de métyer et granges, située au bord du Lot, à 1 kilomètre du canton de Pay-l'Évêque, d'une contenance de six hectares, vingt-cinq ares. S'adresser au propriétaire, M. Bessières, à Ladel, Pay-l'Évêque (Lot).

Une Vie détestable

Veigné (Indre-et-Loire). Je suis heureux d'avoir connu les Pilules Suisses, car je souffrais depuis cinq ans d'une constipation des plus rebelles; j'avais des maux d'estomac, des maux de tête et des coliques qui me rendaient la vie détestable. Après avoir pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50, j'ai éprouvé un bien-être remarquable. Depuis ce temps ma santé est parfaite, mais pour cela j'ai toujours des Pilules Suisses chez moi. A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Pierre Page. Légalisation de la signature par la mairie de Veigné.

A VENDRE

Belle propriété de grand rapport, 100 hectares. S'adresser à M^r Fournié, notaire à Cahors.

Etude de M^e LACOSSE, avoué, rue Fénelon n° 7, à Cahors.

VENTE

PAR SUITE DE

Saisie immobilière

A l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville, le **samedi, deux avril, mil huit cent quatre-vingt-sept, à midi précis.**

Suivant procès-verbal de M^e Contou, huissier à Cahors, en date du huit décembre, mil huit cent quatre-vingt-six, visé et enregistré, dénoncé à la partie saisie, suivant exploit dudit huissier en date du neuf décembre de la même année aussi visé et enregistré conformément à la loi; lesdits procès-verbal et exploit de dénonciation transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, le quatorze décembre, mil huit cent quatre-vingt-six volume cent onze numéros cinq et six.

Et à la requête de M. Jean Jules Delbosq, négociant à Port-de-Penne.

Sur la tête et au préjudice du sieur Jean Bouloumié, boulanger, domicilié à Mercuès.

Il a été procédé :

A la saisie réelle des immeubles ci-après désignés :

Le cahier des charges sur lequel aura lieu la vente a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où toute personne peut en prendre connaissance.

La publication dudit cahier des charges a eu lieu le cinq février, mil huit cent quatre-vingt-sept et le Tribunal en donnant acte de l'accomplissement de cette formalité, a fixé l'adjudication au samedi, deux avril, mil huit cent quatre-vingt-sept.

En conséquence et à la requête de monsieur Jean Jules Delbosq, sus-nommé, lequel constitue pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, M^e Lacosse, demeurant à Cahors, rue Fénelon numéro 7.

Contre le sieur Jean Bouloumié, boulanger, domicilié à Mercuès.

Il sera procédé :

Le **samedi, deux avril, mil huit cent quatre-vingt-sept**, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville, à midi précis.

A la mise aux enchères et adjudication des immeubles suivants :

Désignation des biens à vendre telle qu'elle a été faite au procès-verbal de saisie.

1^o Une maison, située à Mercuès commune de ce nom, formant le numéro 933 section C du plan cadastral de cette commune ;

2^o Le sol de maison et patus, situés au même lieu de Mercuès commune de ce nom, formant le numéro 933 P section C du plan cadastral de cette commune, de contenance environ de un ar sixante-seize centiares ;

Cette maison située dans le bourg de Mercuès, est construite en pierres moellons, elle se compose d'un rez-de-chaussée où se trouvent la boulangerie, le four et le fournil et d'un premier étage, le toit de cette maison est à deux tombants d'eau et couverte en tuiles creuses dites canal, elle confronte du Nord avec maison d'un sieur Emile Delpayroux, facteur rural; du Sud avec maison du sieur Carriol, marchand épicière à Mercuès et de l'Est avec route de Cahors à Fumel. Cette maison est actuellement habitée par un sieur Chatain, boulanger à Mercuès.

Mise à prix :

La vente aura lieu en un seul lot et les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de dix francs ci..... 10 fr.

Conformément à l'article 696 du code de procédure civile il est expliqué que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause

d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription sous peine de déchéance avant la transcription du jugement d'adjudication.

Les frais seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Fait et rédigé le présent placard par l'avoué de la partie poursuivante soussigné.

Cahors, le trois mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué poursuivant,

Signé : LACOSSE

Enregistré à Cahors, le sept mars mil huit cent quatre-vingt-sept, F^o C^o
reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DALAT, receveur.

Etude de M^e Georges DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Cahors, et par exploit de M^e Baltrand, huissier, en date du trois mars courant, la dame Jeanne Tonuelié, sans profession, domiciliée de la commune de Bagat au lieu de Mourguès, a formé contre le sieur Guillaume Bley, son mari, domicilié avec elle, une demande en séparation de biens,

Et a constitué M^e Georges Delbreil, pour son avoué, près ledit Tribunal.

Pour extrait certifié véritable,

Cahors, le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

A LOUER

Le Magasin de Charcuterie BURGALIERES
S'adresser à M. Ségué, propriétaire.

Le ROBOUYVEAU-LAFFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme, — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOUYVEAU-LAFFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommès, Ecostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm^{ie}, 102, r. Richelieu, Succ^o de BOUYVEAU-LAFFECTEUR.

aucun

Pectoral ne s'est acquis une réputation mieux méritée que celle de la Pâte et du Sirop de Nafé de Delangrenier.

Leur vogue universelle est fondée:

1^o Sur leur SUPÉRIORITÉ et leur puissante EFFICACITÉ constatées par des médecins de tous les hôpitaux de Paris, ainsi que par des membres de l'Académie de médecine de France, contre les **Rhumès, Bronchites, Irritations de Poitrine** et de la **Gorge**.

2^o Sur leur Composition, dont la base est le fruit **Nafé d'Arabie** (Hibiscus esculentus de Linné), qui n'a aucun rapport avec les substances employées dans les autres pectoraux.

3^o Sur les analyses de chimistes de la Faculté de Paris, démontrant qu'ils ne contiennent ni opium, ni sels d'opium, tels que **Morphine** ou **Codéine**; ainsi peuvent-ils être donnés avec succès et sécurité aux enfants atteints de **Toux** ou de **Coqueluche**.

TELS sont les titres authentiques qui recommandent la Pâte et le Sirop de Nafé à la confiance des médecins et du public, titres qui n'ont été accordés à aucun Pectoral, ancien ou nouveau.

PARIS, 53, rue Vivienne et tous les Pharmacies.

Prix: Pâte 80^c et 1^{fr}25; Sirop 2^{fr}.

Distillerie centrale du Quercy



Grande Culture

DE

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.

Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

GUÉRISON DES TUMEUR ET CANCER

SANS OPÉRATION par Simples Pansements. Méthode du D^r ALLIOT, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS. Tumeurs, Cancers du Sein, de la Matrice. Hémorroïdes, Fistules, Maladies de Vessie, etc. Guérison certaine. Brochure envoyée 1^{re} contre 45 c. en timbres. Consult. de midi à 5 h. et par correspondance.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

ADHÉRENTE & INVISIBLE

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

Se défier des Imitations et Contrefaçons

CH. FAY, inventeur Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875

9, Rue de la Paix, PARIS

MALADIES DES ENFANTS

SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAULT & C^{ie}

Plus actif que le sirop antiscorbutique, il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer.

DÉPOT: Toutes Pharmacies.

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES au CANNABIS INDICA

de GRIMAULT & C^{ie}, Ph^{ie}, Paris. Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie.

DÉPOT: Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant, Layton.

MALADIES SECRÈTES

Dans un but humanitaire, le D^r SELME, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS, envoie sa Méthode gratis, sous pli cacheté, pour se traiter soi-même des Echauffements, Vices du Sang, Dartres, Eczéma, Plaies.

Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS

(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agen, chènes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES 1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1^{er} choix, longueur 0^m 50..... 2 fr. le cent.

Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'Etablissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

Maison des 100,000 Paletots

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET ANGLAISES
UNIFORMES & LIVRÉES
COUVERTURES DE VOYAGE
Manteaux Caoutchouc
PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS SUR MESURE en 24 heures
HABILLEMENTS TOUS FAITS
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbeuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95

Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »

Pardessus cintré mode, doublé laine..... 24 »

Pantalons, nouveauté Elbeuf (garantie laine)..... 6 fr. 50

Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. VICTOR PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.

Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.